



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 76 - SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE

Université

Avis - Avis de recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du PACTE à l'Université Montpellier 2 au titre de 2012	1
---	---



PREFET DE L'HERAULT

Avis

Université

Avis de recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du PACTE à l'Université Montpellier 2 au titre de 2012

**AVIS DE RECRUTEMENT
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION
par la voie du PACTE**

En application

- du décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et

- de l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 14 mars 2012, l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) est autorisée, au titre de l'année 2012, dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 29 mars 2012, le nombre total de postes à pourvoir, au niveau national, est fixé à 65. Au titre de l'**Université Montpellier 2**, le nombre de postes à pourvoir est de **2**.

BAP	EMPLOI-TYPE	AFFECTATAIRE	NOMBRE D'EMPLOIS
G	Opérateur de maintenance	Université Montpellier 2	1
A	Préparateur en sciences de la vie et de la terre, et biotechnologies	Université Montpellier 2	1

Les candidats doivent remplir les **conditions** suivantes :

- être âgé de 16 à 25 ans révolus,
- être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue, ou sans obtenir un BAC général, technologique ou professionnel,
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national).

Les offres de recrutement PACTE sont en ligne sur le [site du pôle emploi](#) sous les :

- n° **461253R** pour le poste d'opérateur de maintenance,
- n° **461267R** pour le poste de préparateur en sciences de la vie et de la terre, et biotechnologies.

Les **dossiers de candidature** sont constitués d'un CV et d'une lettre de motivation.

Les candidats adressent les dossiers de candidature au pôle emploi, **en précisant le n° de l'offre** par courrier à l'adresse suivante :

**PE 34054 - ALE Pôle Emploi Montpellier Malbosc
parc Euromédecine II
rue Robert Koch
34193 Montpellier**

ou par mail à l'adresse suivante : **commerce-det.34054@pole-emploi.fr**

La date d'ouverture de la campagne de recrutement est fixée au **lundi 24 Septembre 2012**. La date de clôture des inscriptions est fixée au **lundi 22 Octobre 2012**.

Aucun dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet ne sera pris en compte.

Le pôle emploi étudie la recevabilité des candidatures et transmet les dossiers recevables à une commission de sélection. Cette commission, dont le président et les membres sont nommés par le Président de l'Université Montpellier 2 examine les dossiers recevables et établit une liste de candidats sélectionnés.

Seuls les candidats préalablement retenus par cette commission, seront convoqués à l'entretien. Les entretiens auront lieu **courant novembre 2012**.

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficie d'un **contrat de droit public** d'une durée de 12 mois à temps plein, avec une période d'essai de 2 mois et une prise de fonctions prévue le **3 décembre 2012**. Ce contrat comprend une formation qualifiante suivie en alternance. A l'issue de ce parcours de professionnalisation et après vérification des aptitudes acquises, le candidat recruté est titularisé et affecté à l'emploi pour lequel il a signé un PACTE.